

Enseignement

14-18 ■ L'école puydômoise portant le nom de l'infirmière morte pour la France primée dans un concours national

Victorine, le porte-bonheur de Celles

L'école Victorine-Deconche de Celles-sur-Durolle vient de remporter le 1^{er} prix national des « Enfants pour la paix ». Un investissement mémoriel plusieurs fois récompensé par le passé.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

Depuis la découverte, en 2014 seulement, de la naissance de Victorine Deconche à Celles-sur-Durolle, l'infirmière déclarée « morte pour la France » le 11 octobre 1918 n'a cessé de porter chance à sa commune et à l'école publique à qui elle a donné son nom. « C'est un peu l'histoire du mandat », sourit Olivier Chambon, le maire.

En effet, c'est déjà en racontant son histoire, via un carnet de guerre, que les élèves de CM1-CM2 ont remporté, en 2015, le concours départemental des « Petits artistes de la mémoire », avant d'être lauréats au niveau académique puis d'obtenir la mention pédagogique, faisant partie des six lauréats nationaux de cette 9^e édition, organisée par l'ONACVG (*).

« Elle nous a toujours porté chance »

En 2016, la vie de Victorine était portée à l'écran, associant à toutes les étapes de création pas moins de 115 élèves, de la maternelle au CM2. Un court-métrage réalisé, cette fois,



ÉLÈVES. L'enseignante, Fanny Girard-Pupin aux côtés du directeur de l'école publique, Jean-François Delaire, et des écoliers de CM1-CM2 dont le travail vient d'être récompensé au plan national.

dans le cadre de la Mission Centenaire 14-18. « Pour la diffusion à la salle des fêtes, on était plus de 300 personnes, rappelle Fanny Girard-Pupin, enseignante à l'origine de la participation de l'école à ces concours. On était dans la dynamique de ces concours et on arrivait à la fin d'un cycle. Et Victorine nous a toujours porté chance ».

Il n'en fallait pas plus pour la petite école pour

candidater, en 2018, à un nouveau concours, « Les enfants pour la paix », mettant en lice plus de 600 classes de 25 académies. « Il y avait tout un travail pédagogique d'acquisition de connaissances et d'enquête à mener sur le monument aux Morts », décrit Fanny Girard-Pupin. Tout une enquête, publiée sur un blog, autour du monument de Celles à réaliser dans le cadre des cours d'éduca-

tion morale et civique, pour les 31 élèves de CM1-CM2. À cela s'ajoutait la réalisation d'une affiche autour de la paix, en arts plastiques.

Dès octobre, les enfants sont donc partis à l'assaut du monument aux Morts. « C'était tout un travail d'observation des symboles, retrouver les noms des poilus au cimetière, les matériaux utilisés, la statue du soldat agonisant », poursuit l'enseignante. Un

travail de recherches, sur place, mais aussi sur internet, aux archives départementales ou à la mairie (voir par ailleurs) couplé également d'un travail technique sur la photo, le légendage, l'écriture avec les techniques journalistiques, comment faire une titraille, un chapô... « c'était très pluridisciplinaire » note Fanny Girard-Pupin. Quant au dessin sur le thème du concours, les enfants ont choisi de

mêler dans leur œuvre - baptisée « L'apaisanteur » - la terre et une colombe, arborant une coiffe d'infirmière, comme un rappel à Victorine Deconche, dont le nom fut justement ajouté au monument aux Morts de Celles, en 2014.

Trois lauréats primés

« Un vrai beau travail, ils ont super bien bossé », se réjouit Olivier Chambon. Le palmarès est tombé voilà quelques jours : un 1^{er} prix pour les enfants de Celles aux côtés de ceux de l'école Vinsonneau, à Montastruc-la-Conseillère (Haute-Garonne) et de l'école Julie-Daubié à Saint-Ségal (Finistère). Ainsi, le vendredi 26 juin, à 10 heures, c'est à l'hôtel de ville de Paris que ces trois lauréats se verront remettre leurs prix. Cent ans, jour pour jour, après le traité de Versailles qui mit fin à la Première Guerre mondiale. Un hommage de plus pour Victorine et ses millions de compagnons d'infortune. ■

(* Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

INFO PLUS

Les enfants pour la paix. Un concours national lancé en septembre 2018 par Milan Presse, la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale et la Fondation Varenne.

UN TRAVAIL AUTOUR DE LA PAIX... ET DE LA GUERRE DU MONUMENT AUX MORTS



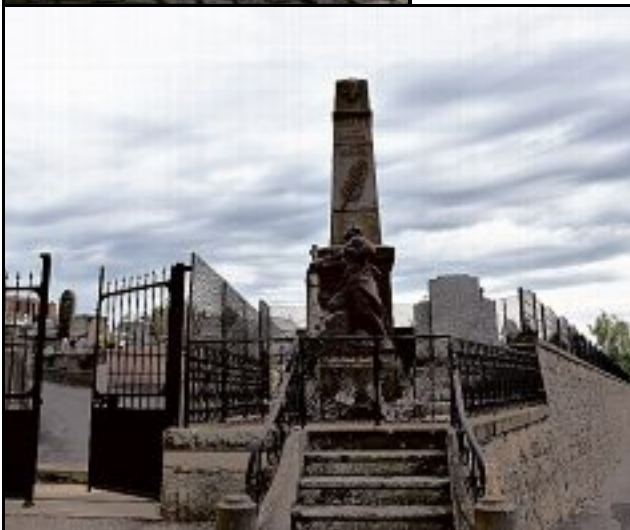
VICTORINE

Victorine Henriette Pauze née Deconche voit le jour le 4 mars 1882 à Celles-sur-Durolle. Selon les éléments découverts par Jean-François Faye, de l'association des Amis des Bois Noirs, elle était infirmière militaire stagiaire, décédée de la grippe espagnole le 11 octobre 1918, à l'hôpital militaire Chaptal à Paris. Son corps repose au cimetière militaire de Pantin. En 2014, son nom a été gravé sur le monument aux Morts de Celles. En France, c'est une des dix femmes « mortes pour la France ».



« L'APAISANTEUR »

Pour le dessin sur le thème du concours, les enfants ont choisi de mêler dans leur œuvre - baptisée « L'apaisanteur » - la terre et une colombe, arborant une coiffe d'infirmière, comme un rappel à Victorine Deconche, dont le nom fut ajouté au monument aux Morts en 2014 et dont fut baptisée leur école.



MONUMENT AUX MORTS

Singulières histoires que celles du monument aux Morts retrouvées par les CM1-CM2 de l'école publique, aux archives départementales ainsi qu'à la mairie, avec l'aide d'Olivier Chambon. Un monument réalisé par Jules Déchin et qui, avant même son érection, était déjà source de conflits. Le conseil municipal a ainsi longtemps hésité entre son installation place de la Fontaine devant l'église - votée le 15 août 1920 - ou, sa place actuelle, au cimetière. L'incident suivant remonte quelques jours avant l'inauguration du 26 août 1923. Un peu partout dans le bourg fleurissent des affiches signées des « Parents des morts » et titrées « Protestation ». Le motif ? Le fait que le maire ait décidé d'exclure « la bénédiction du monument ». Une vraie querelle de Peppone et Don Camillo ! La première affiche se conclut par un « soyez maire et non le domestique de vos conseillers » du plus bel effet ! La réponse ne se fait pas attendre, par affiche interposée, dans laquelle le maire Delignières explique son refus : « Nous ne voulons pas que sous le fallacieux prétexte de bénir un monument, une seule religion vienne faire sa réclame sur leur tombe ». Et une petite pique au passage : « Les héritiers de l'Inquisition et de la Saint-Barthélémy sont mal venus de nous prêcher la tolérance ». Ambiance.

PROTESTATION

des Parents des Morts de la Guerre
à M. le Maire de Celles.

Il pleure nos morts avec une solennité d'être rendus par nous pour que nous tous fussions par un vote consenti nous rendons, que se peut l'inauguration du monument.

Vous voudrez lire de cette 14-18 l'histoire de tous, au lieu de les laisser au silence et au oubli que vous avez décidé d'écrire de votre programme la bénédiction du monument.

Lorsque vous avez résolu de le faire pour l'érection de cette pierre, nous nous sommes d'accord, mais nous ne pouvons pas que vous fassiez cette inauguration sans nous consulter. Le moment de vos appartenance, pour, il est l'œuvre de tous et la propriété morale des parents, dont c'est leur vol qui doit primer la vôtre. Vous n'avez pas voulu l'entendre.

C'est donc publiquement que nous devons votre conduite à la commune qui jugera.

Ce monument nous le demandons, même le 25 août parce que nos enfants qui sont tombés pour nous, il peut nous, entendant que vous respectiez leurs croyances.

Ce qui nous vous demandons, vous pouvez encore le faire. Il ne dépend que de vous. Vous serez les responsables. La main sur votre conscience et non le domestique de vos conseillers.